

# DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

**DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT, DE  
DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES  
TERRITOIRES ET DE SON RAPPORT  
ENVIRONNEMENTAL**

**Porteur de projet : REGION GRAND EST**

## **PIECE N°8**

***Bilan de la procédure de concertation  
préalable organisée dans les conditions définies  
par le premier alinéa de l'article L. 4251-4 du  
CGCT***



*L'Europe s'invente chez nous*



**Construisons  
notre avenir  
en Grand**

**SRADDET VERSION PROJET – DECEMBRE 2018**

**BILAN DE LA PROCEDURE DE CONCERTATION PREALABLE**

## Table des matières

<b>La concertation du SRADDET : d’une obligation nationale à une construction régionale .</b>	<b>2</b>
1. Un contexte législatif national.....	2
2. Une démarche de co-construction plus qu’une concertation .....	2
3. Des documents communicants et pédagogiques .....	3
<b>Une concertation adaptée à chaque étape du projet : diagnostic, stratégie, fascicule .....</b>	<b>4</b>
1. Elaboration du diagnostic territorial et de la stratégie .....	4
<b>Elaboration du fascicule .....</b>	<b>6</b>
La concertation sur le fascicule, un sujet plus technique qui nécessitait une autre forme de concertation.....	7
Une stratégie réorganisée en deux piliers : plus impactante pour répondre aux enjeux du Grand Est.....	7
<b>Une co-construction tout au long de l’élaboration du projet... ..</b>	<b>7</b>
1. Une concertation régulière par des réunions réseaux.....	7
2. Des grands évènements pour marquer les temps forts du SRADDET.....	8
3. La consultation transfrontalière.....	8
<b>Vers la mise en œuvre du SRADDET .....</b>	<b>8</b>

## La concertation du SRADDET : d’une obligation nationale à une construction régionale

### 1. Un contexte législatif national

La loi NOTRé (Nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015) a demandé aux Régions de se doter d’un Schéma Régional d’Aménagement de Développement Durable et d’Egalité des Territoires (SRADDET) intégrant de nombreux schémas existants (tels que les SRCE, SRCAE, SDTN...). Le SRADDET est donc le « schéma des schémas » : un schéma transversal puisqu’il intègre les thématiques suivantes :

- Aménagement des territoires ;
- Energie ;
- Biodiversité et eaux ;
- Transports et mobilités ;
- Gestion des déchets.

Alors que la loi NOTRé demande aux Régions de concerter largement les territoires pour construire le projet de SRADDET, la Région Grand Est nouvellement fusionnée (anciennement Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine) a décidé de saisir cette opportunité pour « faire région ». Ainsi, la Région Grand Est a souhaité que la concertation soit au cœur de la méthode d’élaboration du SRADDET. Ainsi les territoires ont été invités à participer individuellement et collectivement, parfois pour la première fois, aux différentes étapes de l’élaboration de ce schéma.

### 2. Une démarche de co-construction plus qu’une concertation

Au-delà d’engager les territoires dans la construction d’un projet commun, cette large concertation aura eu un bienfait inattendu : celui de faire se

connaître et de faire travailler ensemble des acteurs aux compétences variées.

En effet, la Région a proposé à ses différents partenaires de travailler en transversal et à une nouvelle échelle. Cela a permis de créer de nouvelles dynamiques ou d'en renforcer certaines émergentes, comme les démarches inter-SCoT. Les territoires ont, tout au long de la procédure d'élaboration du SRADDET, travaillés et réfléchis ensemble et, parfois même, ont rédigés des avis ou contributions collectives. Par ailleurs, on peut ajouter que cette démarche est tout à fait cohérente avec les principes du développement durable qui - par essence - mêle différentes approches (environnementale, sociale et économique).



### 3. Des documents communicants et pédagogiques

Le SRADDET étant composé de plus de 1600 pages, il était essentiel, de proposer des versions plus simples, pédagogiques et accessibles. C'est pourquoi des synthèses des trois principales parties du SRADDET ont été rédigées (synthèse du diagnostic, de la stratégie et du fascicule). Pour toucher un public toujours plus large (citoyens, élus, associations...), une brochure communicante sur l'ensemble du schéma a également été élaborée. Enfin, dans une logique d'échange et de travail avec nos voisins européens, les brochures ont été traduites en allemand et en anglais.





Les trois documents de synthèse du SRADDET

## Une concertation adaptée à chaque étape du projet : diagnostic, stratégie, fascicule

### 1. Elaboration du RAPPORT du SRADDET : diagnostic territorial et stratégie du Grand Est

#### Les séminaires de co-construction de 2017

D'abord, rappelons que le diagnostic territorial du Grand Est est un état des lieux régional, dans l'ensemble des thématiques du SRADDET. Le territoire du Grand Est est passé à la loupe pour savoir : Quelle est la situation du Grand Est ? Quels sont ses points forts et ses faiblesses ?

C'est à partir de ce diagnostic que 3 enjeux fondamentaux ont été identifiés et ont servi de base pour la réalisation d'une stratégie d'aménagement du territoire pour le Grand Est.



Pour ces deux premières étapes, la Région a mis en place 7 séminaires organisés sur l'ensemble du territoire associant les collectivités territoriales, des représentants de l'Etat, des associations, des grandes entreprises, les chambres consulaires, des partenaires européens, les régions voisines, etc :

- Egalité et aménagement du territoire (Châlons-en-Champagne - 19 mai 2017)
- Transport et mobilité (Nancy - 16 juin 2017)
- Biodiversité et eau (Metz - 26 juin 2017)
- Climat, air et énergie (Strasbourg - 5 juillet 2017)
- Transfrontalier (Strasbourg - 20 novembre 2017)
- Transversal - changement climatique et inégalités territoriales (Metz - 23 novembre 2017)



L'objectif de ces séminaire était d'offrir à l'ensemble des élus et des acteurs du territoire régional un temps de co-construction du rapport du SRADDET en contribuant en atelier à :

- la consolidation du diagnostic et des enjeux d'égalité et d'aménagement des territoires ;
- l'identification de pistes d'objectifs pour la stratégie régionale d'aménagement.

Les participants se retrouvaient autour d'une matinée en plénière afin que soit partagés des premiers éléments de diagnostic à l'échelle régionale et en ateliers de travail l'après-midi durant lesquels les participants identifiaient collectivement des éléments de diagnostic complémentaire et des enjeux importants auxquels ils souhaitaient que le SRADDET réponde. Ainsi une quantité très importante de données ont été réunies, ce qui a permis, en complémentarité du travail des services de la Région, de nourrir le diagnostic territorial et de donner les lignes directrices de la stratégie souhaitée par les territoires.

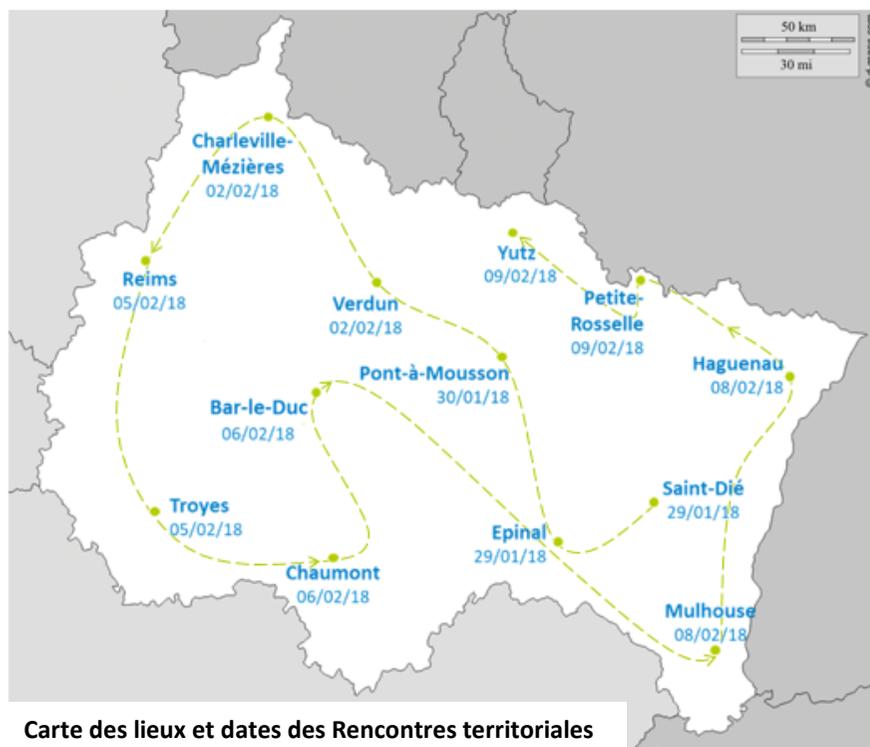


En parallèle, à l'automne 2017, la Région a fait un appel à contributions écrites. Ainsi, les partenaires du Grand Est dont les pays voisins (Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse) se sont largement mobilisés pour rédiger au total 100 contributions écrites. Ce riche travail a été analysé et a permis de nourrir efficacement le SRADDET en complémentarité des travaux réalisés lors des séminaires.

## Les Rencontres territoriales du SRADDET

Du 29 janvier au 9 février 2018, 13 réunions ont été organisées dans tout le Grand Est pour présenter le projet de diagnostic, partager le projet de stratégie du SRADDET et recueillir les avis des territoires et partenaires de la Région. Au-delà des échanges, les participants étaient invités à donner leur avis sur le projet de stratégie via une grille d'appréciation des objectifs.

Ces rencontres ont regroupées plus de 1 200 participants et ont permis de compléter le projet de diagnostic et de faire évoluer le projet de stratégie pour mieux répondre aux attentes des territoires. Des représentants des territoires transfrontaliers étaient aussi présents et ont pu s'exprimer.



Carte des lieux et dates des Rencontres territoriales

## Une consultation citoyenne en ligne

Du 03 avril au 03 mai 2018, les citoyens ont pu s'exprimer au sujet de la stratégie du SRADDET, en donnant leur avis sur ses points forts à travers un questionnaire en ligne. Pour diffuser cette consultation et la faire connaître, une communication ad hoc a été faite sur le site de la Région, via des spots radios, des affichages et sur les réseaux sociaux. La participation a été réussie puisque 2 900 citoyens ont donné leur avis, ce qui a permis de renforcer la stratégie en cours d'élaboration.

Par la suite les citoyens ont pu participer à la concertation sur les règles et mesures d'accompagnement via la plateforme en ligne (cf. ci-après).

Enfin un bilan qualitatif et quantitatif de la consultation citoyenne a été diffusé sur le site internet de la Région Grand Est.



Extrait du bilan de la consultation citoyenne

## 2. Elaboration du FASCICULE du SRADDET

La concertation sur le fascicule, un sujet plus technique qui nécessitait une autre forme de concertation

Pour élaborer le fascicule du SRADDET, la Région a proposé à la concertation une base de règles et mesures d'accompagnement à amender sur une plateforme en ligne pendant 3 mois (du 23 avril au 22 juillet 2018): les participants (partenaires de la Région y compris les citoyens) pouvaient demander à supprimer, modifier ou ajouter des règles ou mesures d'accompagnement. La concertation en ligne était la forme la plus adaptée à ce sujet très technique et précis, et qui, au-delà de donner un avis, nécessitait de prendre le temps de rédiger des propositions de formulation. C'est ainsi que 796 amendements ont été proposés par 74 contributeurs... Tous les avis ont été analysés et sont venus enrichir et modifier le fascicule.

En parallèle de cette concertation en ligne, 71 contributions écrites contenant 904 propositions d'amendements ont été faites par les territoires du Grand Est et ses voisins, et par les partenaires de la Région (publics et privés). Elles ont toutes été analysées et ont permis de compléter le projet de fascicule, dans le respect de la volonté régionale et des domaines d'action du SRADDET.

Une stratégie réorganisée en deux axes : plus impactante pour répondre aux enjeux du Grand Est

Le résultat de la concertation sur le fascicule a permis de reconsidérer l'organisation du document et notamment de la stratégie. En effet, deux enjeux principaux sont apparus sur notre territoire : l'adaptation au changement climatique et les inégalités territoriales. La stratégie a donc été réorganisée pour faire apparaître clairement ces deux axes de travail et comment une stratégie ambitieuse peut y répondre.

**AXE 1 : CHANGER DE MODÈLE POUR UN DÉVELOPPEMENT VERTUEUX DE NOS TERRITOIRES**

**AXE 2 : DÉPASSER LES FRONTIÈRES ET RENFORCER LA COHÉSION POUR UN ESPACE EUROPÉEN CONNECTÉ**

## Une co-construction tout au long de l'élaboration du projet...

### 1. Une concertation régulière par des réunions réseaux

Au-delà des contacts réguliers des services de la Région avec leurs partenaires, une concertation en bilatérale a été régulièrement mise en place, sous forme de réunions de travail avec les différents réseaux d'acteurs : Départements, les Agglomérations, les SCoT, EPCI sans SCoT, Agences de l'eau, associations, PNR, ADEME, Etat...



## 2. Des grands évènements pour marquer les temps forts du SRADDET

Le Conseil Régional souhaite réunir annuellement autour de temps forts liés au SRADDET, une stratégie ambitieuse qui porte un modèle de développement plus vertueux pour les territoires :

- Le 9 février 2017, le séminaire de lancement a réuni plus de 360 participants à Metz
- Le 30 novembre 2018, le séminaire de restitution a réuni à Metz plus de 400 personnes pour découvrir le projet de SRADDET complet



## 3. La consultation transfrontalière

Depuis le printemps 2017, des présentations de la méthode d'élaboration du SRADDET ont été faites aux espaces de coopérations transfrontalières : Conférence du Rhin Supérieur, Conseil Rhénan, Grande Région, délégation du Parlement Wallon et 5 Eurodistricts.

Puis, à l'automne 2017, un appel à contribution écrites, pour alimenter l'état des lieux et les objectifs, a été fait auprès des territoires frontaliers (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse). En parallèle, un séminaire dédié au transfrontalier dans le SRADDET (20 novembre 2017) a été organisé à Strasbourg pour affiner la dimension transfrontalière dans l'aménagement, les transports, l'environnement et l'énergie.

Les territoires transfrontaliers ont par la suite été régulièrement sollicités pour toutes les démarches de concertation mises en œuvre dans le cadre du SRADDET (plateforme de concertation, appels à contribution sur le fascicule, Rencontres Grand Est Territoires...) et dans des échanges réguliers dans le cadre des instances de coopérations transfrontalières pour faire des points d'actualités ou de pédagogie sur les éléments du SRADDET.

### Vers la mise en œuvre du SRADDET

En avril et mai 2019, une nouvelle série de 12 réunions a été organisée sur tout le territoire du Grand Est afin de présenter le projet de SRADDET complet et de répondre aux interrogations des participants. Ces réunions pédagogiques et participatives ont aussi permis de sensibiliser à l'enjeu d'un changement de modèle de développement pour vivre mieux tout en préservant l'environnement. Elles ont permis aussi d'annoncer les moyens mis en œuvre par le Conseil Régional pour accompagner la phase de réalisation du schéma. Elles ont rassemblées plus de 700 participants.



*L'Europe s'invente chez nous*



**Construisons  
notre avenir  
en Grand**